

Monsieur



J'ay receu v<sup>re</sup> lettre du 21. de couram avec  
l'incluse pour M<sup>r</sup> de Strade que j'ay rendue en  
main propre, et les neuf exemplaires de vos  
Airs latins les quels selon l'ordre de Mons<sup>r</sup>  
M. Guenne j'ay delivrez a Mons<sup>r</sup> Ballard qui  
en doit demain ou lundy communiquer  
avec Mons<sup>r</sup> Boissi chef de la musique du Roy  
ce me doit trouver a este contentez, ie vous  
promette qu'ils sont ravis de ce travail, le d<sup>e</sup>  
3<sup>e</sup> Boissi doit voir la main et f<sup>er</sup> la correction  
de l'impression, ils trouveront <sup>le</sup> l'ordre fort  
beau qu'ils suivront de point en point, ie vous  
quer recevez du contentement ie vous  
manderay a l'ord<sup>e</sup> prochain ce que nous y aurons  
advancee et demeurera

J'envoie ainsi que vous aillez du son et de son et de son et de son  
de dernier art et que j'ay obtenu pour le privilege et exemption  
des subies dont j'ay pour les copies en forme des marchands  
je n'ay aucun envoi a elle et au contraire pour s<sup>r</sup> signifier  
sur les lieux aux fermiers du Tassin de vous

Monsieur

Vostre humble et tres  
attentive serviteur  
Tassin

Hug. 37.

de Paris le 5<sup>e</sup> May 1646



1672

Handwritten text in a cursive script, likely a letter or document, written in brown ink on aged paper. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through from the reverse side.

Vertical handwritten text on the right side of the page, possibly a signature or a list of names, written in brown ink.

1672











Monsieur



J'ay receu v<sup>re</sup> lettre du 21. de ce mois avec  
l'écriture pour M<sup>r</sup> de Strade que j'ay rendue en  
main propre, et les neust exemplaires de v<sup>os</sup>  
Avis latins lesquels selon l'ordre de M<sup>rs</sup> de  
M<sup>rs</sup> de la Roche aillors M<sup>rs</sup> Ballard qui  
en doit demain ou lundy communiquer  
avec M<sup>rs</sup> Bossier chef de la musique du Roy  
se me doit trouver a l'acte condescendu, se vous  
promette qu'ils son vaur de ce travail, le de  
M<sup>rs</sup> Bossier doit venir la main et fist la correction  
de l'impression, ils m'ont un <sup>très</sup> bon  
beau qu'ils suront de points en points, ce que

J'envoie ainsi que v<sup>os</sup> a M<sup>rs</sup> de la Roche  
de dernier arrest que j'ay obtenu pour les priu  
des subies d'orengis pour les ennes et sortis des  
jen ay aultant envoze a M<sup>rs</sup> Vanrenten pour  
sur les lieux aux fermiers des Traités Latins.